

FORMATION DIPLÔMANTE



CFPPA DE NYONS
2 avenue de Venterol
26110 Nyons
www.cfppa-nyons.fr
04 75 26 65 90
cfppa.nyons@educagri.fr

Créée le 08/01/2002
Mise à jour le 10/01/2020

Brevet Professionnel
Responsable d'Entreprise Agricole - BPREA
Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales Agriculture Biologique
Formacode : 21052 - CPF : 2161
Formation dispensée en présentielle

Du 5 octobre 2020 au 9 juillet 2021
956h en centre et 280h en stage pratique

Pour les personnes titulaires d'un diplôme de niveau IV ou + :

Du 19 octobre 2020 au 9 juillet 2021
886h en centre et 280h en stage pratique

Du lundi au vendredi - 8h30-12h00 13h30-17h00 Rythme hebdo. : 35h

Directeur
Philippe BIZEUL
04 75 26 65 92
philippe.bizeul@educagri.fr

Référent Pédagogique
Arnault CHEVALIER
04 75 26 90 45
arnault.chevalier@educagri.fr

Référent Administratif
Laetitia TRACOL
04 75 26 65 93
laetitia.tracol@educagri.fr

La formation est assurée à partir de 10 stagiaires. Nombre maximum de stagiaires : 35

Formation réalisée depuis 21 ans (23 promotions - 621 stagiaires) - Taux de réussite à l'examen (2018/2019) : 90%

Taux d'insertion professionnelle sur les dernières années : 60% - Taux de satisfaction (2018/2019) : 100%

Objectifs de la formation

S'installer en tant que producteur et transformateur de plantes à parfum aromatiques et médicinales en élaborant son projet tout au long de la formation. Obtenir la capacité professionnelle agricole pour pouvoir prétendre aux aides à l'installation (DJA, prêts JA...), accéder au foncier.

Compétences visées

- Piloter l'entreprise, conduire et adapter le système de production, diagnostic de l'agroécosystème
- Assurer la gestion technicoéconomique, financière et administrative de l'entreprise
- Transformer des végétaux
- Commercialiser et valoriser les produits mis en marché par l'entreprise

Population visée

Porteur de projet dans le cadre de l'installation agricole :

- demandeurs d'emploi
- salariés (CPF de transition)
- aides-familiaux, conjoints d'exploitants

Emplois visés

Les emplois-type ciblés par le BPREA sont ceux d'agriculteur-ices et de salarié-es agricoles hautement qualifié-es dont le niveau d'emploi est le niveau IV.

Conditions d'environnement du métier

Travail en extérieur avec dépendance aux conditions climatiques. Secteur concurrentiel mais en fort développement. Peu d'emplois salariés.

Différentes voies de formation préparant au métier

BAC PRO CGEA, BPREA, formations supérieures agricoles

Poursuite de formation possible :

- Certificat de spécialisation PAMP (Niveau BAC+1)
- BTS Agromonie productions végétales (BAC+2)

Pré-requis nécessaires

Avoir un projet professionnel agricole (installation...) et de l'expérience en agriculture (salarial, stage, bénévolat...)

Conditions d'admission

- avoir plus de 18 ans,

- être titulaire d'un diplôme de niveau V (CAP BEP...) ou avoir suivi une classe de seconde générale (ou trois années d'activité prof. dans un quelconque domaine si vous ne remplissez pas les conditions ci-dessus)
- et justifier une année d'activité professionnelle dans un quelconque domaine (dérogation possible avec 6 mois d'activité professionnelle seulement).

Candidature et sélection

Dossier de candidature à retourner au plus tard le **31 MAI 2020** complété, signé et accompagné des pièces justificatives (page 4 du dossier de candidature). Sélection sur dossier, puis entretien individuel au cours de la journée d'information collective (prévue début juillet 2020).

Possibilité d'individualisation :

Entretien individuel permettant d'établir un parcours individualisé de formation tenant compte des allègements d'UC (expériences prof, formations,...) et des équivalences académiques (diplômes).

Système d'évaluation et validation

Evaluation en situation professionnelle. Formation sanctionnée par un diplôme national du Ministère de l'Agriculture BPREA (arrêté du 9 mars 2017). Le diplôme est délivré lorsque les 7 UC qui le constituent sont validées. Délivrance d'une attestation de suivi de formation. (La possibilité de valider un/ou des blocs de compétences)

Niveau à la sortie de la formation IV

Financement et rémunération

- Prise en charge et rémunérations possibles selon votre statut
- Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes et l'Europe (FSE) pour tous les stagiaires originaires d'Auvergne Rhône-Alpes ou non. Une prescription doit être établie par votre conseiller Pôle Emploi, Mission Locale, Cap Emploi ou ADOM (selon votre statut),
 - CPF de transition professionnelle
 - Financement individuel ou d'entreprise

Rémunération par l'ASP AURA possible selon votre statut.

Coût horaire de la formation (indicatif soumis à négociation auprès de la Région) : 13.07€ TTC

Langue la formation est dispensée en Français



FORMATION DIPLÔMANTE

UC 1	Durée* : 70h	Formateurs : A. CHEVALIER – E. RICHARD – I. GREGROIRE
Contenu : Se situer en tant que professionnel : Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant. Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation.		Lieu : CFPPA de Nyons, exploitations agricoles.
UC 2	Durée* : 140h	Formateurs : A. CHEVALIER – I. GREGROIRE - JF. BRASILLE
Contenu : Piloter le système de production : Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements. Gérer le travail.		Lieu : CFPPA de Nyons, exploitations agricoles.
UC 3	Durée* : 315h	Formateurs : I. GREGROIRE – JF. BRASILLE – T THEVENIN
Contenu : Conduire le processus de production dans l'agroécosystème Combiner les différentes activités liées aux productions de PPAM et mettre en œuvre les opérations liées à la conduite des productions (filière, botanique, agro, gestion des surfaces, étude de plantes, choix des espèces, protection phyto et fertilisation en bio, irrigation, récolte, multiplication, cueillette de plantes en milieu naturel, matériel, initiation à la traction animale...)		Lieu : CFPPA de Nyons, exploitations et structures agricoles, terrain d'application pédagogique.
UC 4	Durée* : 140h	Formateurs : C. PALEIRO – E. RICHARD
Contenu : Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise. Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers. Réaliser des choix pour l'entreprise en matière fiscale et juridique.		Lieu : CFPPA de Nyons, exploitations agricoles.
UC 5	Durée* : 70h	Formateurs : C. LEGRIS – A. CHEVALIER
Contenu : Valoriser les produits ou services de l'entreprise. Commercialiser un produit ou un service. Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif.		Lieu : CFPPA de Nyons, exploitations et structures agricoles.
UC 6	Durée* : 70h	Formateurs : JF. BRASILLE – J. COUDOUR – M. LUPO – P. SCHOEFFERT
Contenu : UCARE transformation des PPAM : séchage, distillation et conditionnement, formes galéniques, cosmétique, transfo alimentaire et culinaire réglementation, hygiène.		Lieu : CFPPA de Nyons, exploitations et structures agricoles, terrain d'application pédagogique.
UC 7	Durée* : 70h	
Contenu : UCARE au choix parmi celles du CFPPA de Nyons ou dans d'autres centres. (cf. liste ci-jointe)		Lieu : selon votre choix parmi plusieurs UCARES à choisir au CFPPA de Nyons ou dans un autre CFPPA.
UC 8	Durée* : 35h	Formateurs : I. GREGROIRE – A. CHEVALIER
Contenu : Formation technique complémentaire adaptée aux activités envisagées		Lieu : CFPPA de Nyons, exploitations et structures agricoles, terrain d'application pédagogique.
UC 10	Durée* : 35h	Formateurs : I. GREGROIRE – A. CHEVALIER – JF. BRASILLE
Contenu : Accueil, suivi, accompagnement, bilan		Lieu : CFPPA de Nyons.
UC 11	Durée* : 4h	Formateurs : E. RICHARD
Contenu : Laïcité, citoyenneté, valeurs de la République : définir les notions d'une démarche citoyenne et professionnelle.		Lieu : CFPPA de Nyons.
UC 12	Durée* : 7h	Formateurs : I. GREGROIRE - ADEFA
Contenu : Techniques de recherche d'emploi.		Lieu : CFPPA de Nyons.
UC 9 Stage pratique	Durée* : 280h	Contenu : période d'application en milieu professionnel Lieu : selon votre choix.

* Durée estimée sera fonction des accords régionaux UC : Unité capitalisables UCARE : Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale

L'équipe pédagogique est composée d'expert de la matière enseignée, de nombreux intervenants professionnels (spécialisés dans leurs domaines) interviennent sur la formation BPREA. Pour plus d'information concernant les formateurs et intervenants vous pouvez vous rendre sur notre site internet www.cfppa-nyons.fr

Matériels et moyens pédagogiques : Terrain pédagogique 1.4 ha avec bâtiment agricole 180 m², serre 80 m², diverses cultures (PPAM, oliviers, vigne...). Matériel agricole : tracteurs, matériel attelé, motoculteur, outils à main. Unité de distillation, séchoir à plantes, laboratoire de transformation. Salle informatique et CDI

Méthodes pédagogiques : Etude de cas, exposés, travaux de mise en pratique, travaux en sous-groupe.

Modalités de formation :- stages pratique (8 semaines) : ils permettent l'application de savoirs faire pratique, de faire le lien avec des notions théoriques, de réunir des éléments techniques, économiques et commerciaux.

- Visites d'exploitations, d'entreprises agricoles, rencontres avec des professionnels

- Suivi individuel et accompagnement de votre projet : des entretiens individuels vont être programmés au cours de l'année pour faire le point sur l'avancement de votre projet et les questions que vous vous posez pour vous permettre d'orienter votre travail.

FORMATION DIPLÔMANTE

CFPPA de Nyons

Créé en 1957, le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA) est un organisme public du Ministère de l'Agriculture dont l'activité principale est la formation (75% agricole et 25% aide à la personne). Il est rattaché à l'Etablissement Public local (EPL) du Valentin situé à Bourg-les-valence.

Le CFPPA crée et met en œuvre des formations PPAM depuis 1983. Il est le leader national sur ce secteur et accueille des stagiaires de toute la France. En 2019, le CFPPA a formé 584 personnes pour 75 518 heures stagiaires, dont 340 personnes pour 57 221 heures stagiaires en PPAM. La formation BP REA a représenté 39% de l'activité du centre.

Le CFPPA de NYONS appartient au réseau de formation TERRA (enseignement agricole public Auvergne Rhône-Alpes) www.terra-formations.fr et partenaire des GRETA Vivarais Provence et VIVA5 ainsi que d'autres centres de formation de Drôme et d'Ardèche.

Services annexes :

Possibilité d'hébergement sur place en fonction des places disponibles. Présence d'une cuisine équipée à disposition des stagiaires. CDI et salle informatique.

En cas de difficultés d'apprentissage ou de situation de handicap, une référente H+ est présente au sein du CFPPA :

Nathalie REYNAUD - 04.75.26.65.93 nathalie.reynaud@educagri.fr

Les autres formations proposées au CFPPA de NYONS :

Formations agricoles	Formacode	Durée
	BP option Responsable d'Entreprise Agricole Productions Méditerranéennes	21052
BP option Responsable d'Entreprise Agricole Plantes à Parfum, Aromatiques, Médicinales	21052	1 236 h
Ouvrier-e Polyvalent-e Agricole en arboriculture, viticulture et oléiculture	21038	520.50 h
Découverte des métiers de l'agriculture	21054	451 h
UCARE Transmettre les usages traditionnels des plantes médicinales	43438	70 h
UCARE Diversifier son activité production de PPAM	21027	70 h
UCARE Cueillette de plante en milieu naturel	21033	70 h
UCARE Oléicole		70 h
UCARE Diversifier son activité avec un atelier apicole	21045	70 h
UCARE Transformation des PPAM galénique alimentaire	21027	70 h
UCARE Transformation des PPAM séchage distillation	21027	70 h
Trufficulture	21010	35 h
Oléiculture	21012	35 h
Distillation tout public	21027	35 h
Phyto-aromathérapie - Transfo 1	43438	35 h
Phyto-aromathérapie - Transfo2	43438	30 h
Huiles essentielles	21027	35 h
Certiphyto	21006	14 h
Formation aide à la personne	Formacode	Durée
DE Accompagnant Educatif et Social	44004-44041-44026	1 200 h
Découverte des métiers d'aide à la personne	44028	453 h
Préparation au concours d'aide soignante	15084	503 h

Pour plus d'informations concernant le contenu, les conditions de réalisation, les financements... : nous vous invitons à vous rendre sur notre site internet : <https://www.cfppa-nyons.fr/>

Nous vous invitons à prendre connaissance sur notre site internet www.cfppa-nyons.fr des Conditions Générales de Vente (<https://www.cfppa-nyons.fr/files/CFPPA%20Nyons/Documents/cgv.pdf>) et du règlement intérieur (<https://www.cfppa-nyons.fr/files/CFPPA%20Nyons/Documents/reglement-interieur.pdf>)

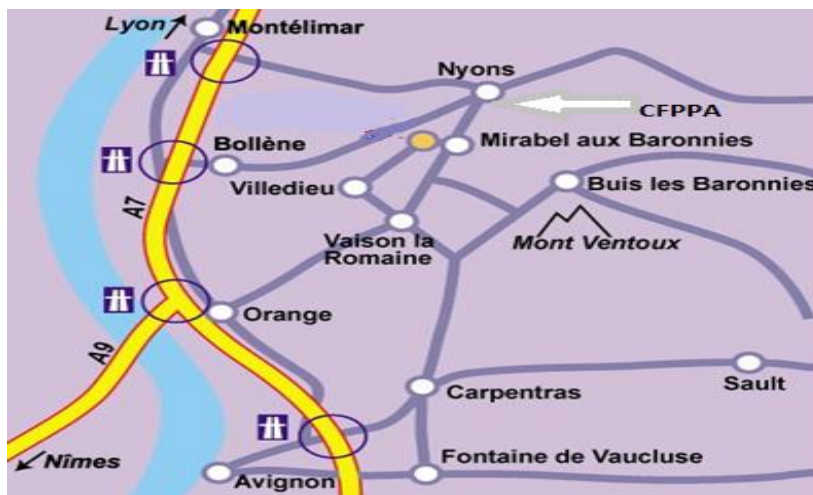
FORMATION DIPLÔMANTE



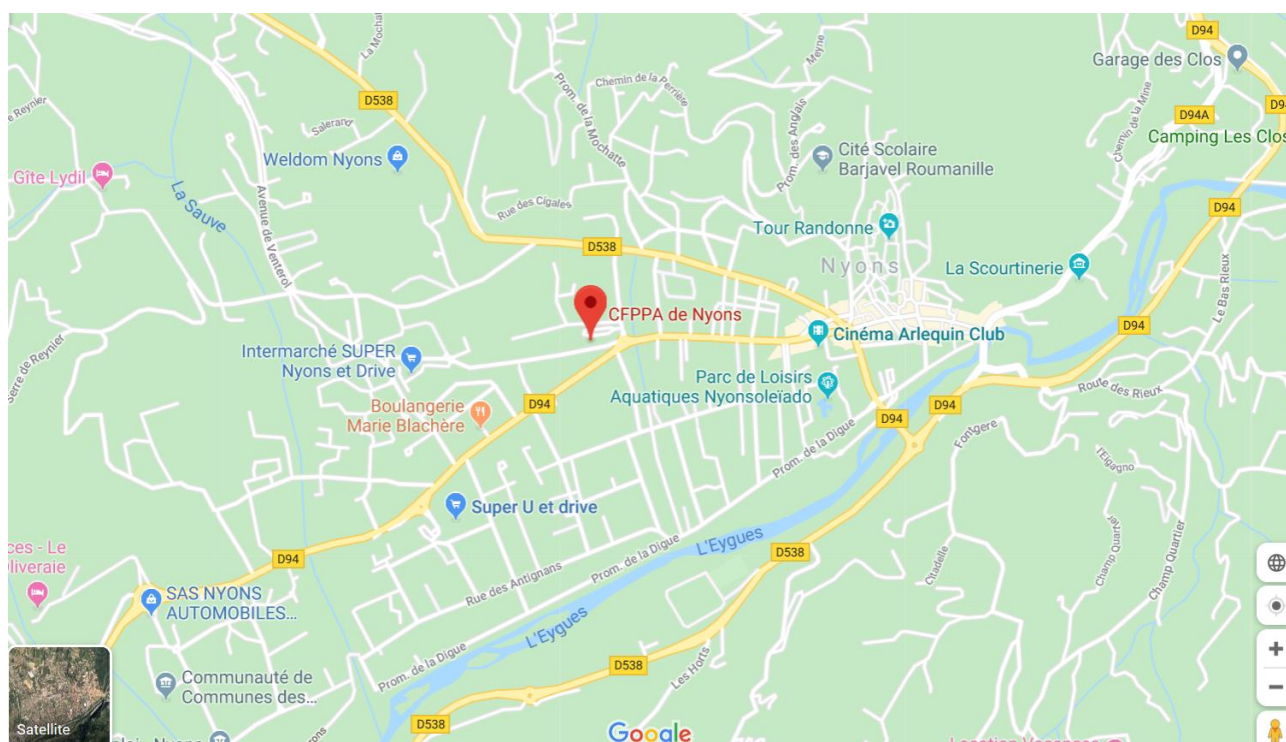
CFPPA DE NYONS
2 avenue de Venterol
26110 Nyons
www.cfppa-nyons.fr
04 75 26 65 90
cfppa.nyons@educagri.fr

Horaires d'ouverture :
Du lundi au jeudi
de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Le vendredi de 8h00 à 12h00

- Accès routier par la D538 et par la D94.
- Située à 43 km de l'A7 et de la sortie Montélimar Sud ainsi qu'à 42 km de l'entrée d'Orange.
- Gares TGV les plus proches : Montélimar, Avignon
- Aéroports les plus proches : Nîmes Garons, Lyon Saint Exupéry et Marseille.
- Ligne TER Nyons / Montélimar
- Coordonnées GPS : Latitude : 44.36013 | Longitude : 5.131823



PLAN D'ACCÈS NYONS - DROME



PLAN D'ACCÈS CFPPA DE NYONS

Certification NF214 depuis le 14/05/2018

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 8226P00032 auprès du Préfet de région Auvergne Rhône-Alpes.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

Siret : 19260765300032-Code APE 8559A Formation continue d'adultes